



Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement

Distr.
LIMITÉE

TD/B/EX(18)/L.2/Corr.1
9 juillet 1998

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Dix-huitième réunion directive
Genève, 10 juillet 1998

EXAMEN A MI-PARCOURS - TEXTE FINAL

Projet établi par le Président

Rectificatif

Paragraphe 7

Remplacer le paragraphe actuel par le texte ci-après :

"7. L'action concrète a été particulièrement fructueuse dans les domaines suivants : gestion de la dette, promotion de l'investissement; renforcement des capacités des entreprises; accession à l'OMC; amélioration des compétences commerciales; gestion des risques; modernisation des douanes, suivi des marchandises et facilitation du commerce; accords de transport et de transit; élaboration de programmes nationaux intégrés pour les PMA. Des travaux intensifs ont été menés en ce qui concerne les normes de comptabilité et de publication ainsi que le droit et la politique de la concurrence. Il est prévu de revoir le fonctionnement du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication et du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence."

Paragraphe 11

Remplacer le paragraphe par le texte suivant :

"11. Plusieurs problèmes structurels ont cependant été constatés, qu'il faut s'employer à résoudre si l'on veut renforcer le rôle et l'influence de la CNUCED. Vu le décalage croissant entre les besoins et le niveau des ressources, ainsi que leur qualité (compétences et expérience du personnel), il faut répartir celles-ci de façon plus souple et faire mieux concorder les capacités et les priorités. La situation est aggravée par des rigidités systémiques, et en particulier par la lenteur des procédures de nomination aux postes vacants."

Paragraphe 28

Remplacer la seconde phrase par ce qui suit :

"Les travaux sur les problèmes de développement propres aux pays sans littoral et aux pays de transit devraient être renforcés et exécutés en consultation avec tous les intéressés."

Paragraphe 34

Seizième ligne - Supprimer la phrase commençant par les mots :

"Les travaux sur l'élaboration de guides d'investissement...".
